

Date de dépôt : 9 février 2011

Réponse du Conseil d'Etat

**à l'interpellation urgente écrite de M. Roger Deneys :
consommation de drogues à Genève : quelles quantités ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 28 janvier 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*Je remercie le Conseil d'Etat de bi en vouloir nous donner **quelques informations concernant les q uantités estimées d e drogues consommées annuellement à Genève, substance par substance et nous r appeler aussi dans le même temps les quantités de drogue saisies annuellement.***

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Seules les quantités de drogue *saisies* font aujourd'hui l'objet d'une comptabilisation précise par la police. Une étude devrait être entreprise pour déterminer les quantités de stupéfiants *consommées*.

En tout, 5581 saisies ont été effectuées dans le canton en 2010, y compris à l'aéroport et aux douanes. Elles portent sur plus de 740 kilos de cannabis (sous forme de marijuana, de haschisch ou de chanvre), plus de 735 kilos de khat, plus de 58 kilos de cocaïne, plus de 63 kilos d'héroïne, et plus de 560 pièces d'ecstasy. Il faut y ajouter près de 84 kilos de produits de coupage.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER